

<p><b>COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2015</b></p>
--

---//---

L'an Deux Mille Quinze, le neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Michel BUIILLARD, Maire de la Ville de PAPEETE.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 9h40.

Le Conseil Municipal, Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, nomme Mme Martha TAHIATA Conseillère municipale, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

La Secrétaire procède à l'appel des membres :

NOM ET PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION A	Observations
BUIILLARD Michel	X			<i>N'a pas participé au débat et au vote des délibérations n°2015-89, n°2015-90, n°2015-91 et n°2015-109</i>
MAIOTUI Paul	X			
TEAHA Danièle	X			
TEMEHARO René		X	MAIOTUI Paul	
TRAFTON Mareva	X			
TAMA-GEORGES Hinatea	X			
FONG LOI Charles		X	TANSEAU Robert	
PUHETINI Sylvana		X	TAMA-GEORGES Hinatea	
TANSEAU Robert	X			<i>N'a pas participé au débat et au vote de la délibération n°2015-95</i>
RIJKAART Alice	X			
TEATA Marcelino	X			
LE GAYIC Roméo		X		
ADAMS Myrna	X			
MAI Alain	X			
CHAMPS Agnès	X			
LOMBARD Adrien	X			
LIVINE Danielle	X			
LO SIOU Jean-Pierre	X			
LEHARTEL Manouche	X			
KOUAKOU Georges	X			
MARTY Bruno	X			
GUIDO Bélanda	X			

HANDACHY Soumia	X			
TAHIATA Martha	X			
REY Steven	X			
TINORUA Mireille		X		
CARLSON Jean-Michel		X		
AMARU Hans	X			<i>A quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2015-106.</i>
TEURURAI Lowna		X		
NENA Tauhiti		X		
CHANT Mike	X			
GRAND Moeava		X		
PORLIER Mihihana		X		
IENFA Jules		X	BUILLARD Michel	
BOUTEAU Nicole		X	TRAFTON Mareva	
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>12</b>		

Le nombre des membres composant le Conseil Municipal est de 35 dont 35 en exercice.

23 membres sont présents à l'ouverture de cette séance, formant la majorité. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour de cette séance porte sur l'examen des affaires suivantes :

I°) Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2015:

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2015 appelle de leur part des observations.

*Le procès-verbal est adopté à la majorité. (1 contre)*

II°) Décisions prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation:

• **En matière d'occupation du domaine public au marché municipal de Papeete :**

N°	OBJET DE LA DECISION	RENDUE EXECUTOIRE LE
2015-204	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé avec Mlle SERRANO REA le 07/05/15 pour un emplacement au Marché municipal dans le secteur ARTISANAT pour un montant mensuel du loyer de 13 500 FCFP.	22/06/15
2015-205	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société SNC MOU ET CIE BOUCHERIE BABY, le 28/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « BOUCHERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 72000 F.	22/06/15
2015-206	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société INAHEI PERLES, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 <sup>er</sup> ETAGE ARTISANAT 7 », pour un montant total mensuel du loyer de 9900 F.	22/06/15
2015-207	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TETAIEKURA Tevahinetehinano, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15

2015-208	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TERAKAUHAU Rose Heifara, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-209	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TUIHO TITAINA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-210	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MERVIN TIARE, le 18/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-211	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MANUTAHU épouse MERVIN ROSELINE AHUURA, le 18/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-212	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TERAKAUHAU PUIA THERESE, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-213	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEHARURU HEIMATA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-214	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TUIHO THERESE TURI, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-215	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme VANAA épouse TINOMOE MANURU GEORGETTE, le 07/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-216	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme ARAI veuve TAUMIHAU TIARE, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-217	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme ARAI épouse TAUIRAI RUTEA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-218	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme LIOU épouse MERVIN VANAA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-219	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme ARAI épouse HOUARIKI TINARUA ROTI, le 18/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-220	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public	22/06/15

	passé avec Mme AGNIE MOEA QUANDY, le 11/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	
2015-221	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme KAMAKE KURAREHIA, le 18/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-222	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme DEXTER épouse TEANUMAUI VICTORINE, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-223	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme PURANGA HUREI, le 05/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-224	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr TUHOE TEMAURI, le 04/06/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-225	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme ARAI YVONNE REITERE, le 21/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-226	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TUHOE TETAITERORO, le 18/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-227	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme NG MONIQUE, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-228	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEPAHI TANGIA, le 20/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-229	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme ARAI MANINA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-230	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TETAIEKURA épouse KAMAKE HEIMATA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-231	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme HAPIPI CELINA TEANITAHEANA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-232	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MAEVA MAIRE, le 15/05/2015 pour un	22/06/15

	emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	
2015-233	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEANOMAUUI épouse KAMAKE MARUIANUI, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-234	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEMANU NATHALIA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-235	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme ARAI épouse TAHA TANGIA CECILIA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-236	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEMANU ALBANNE HEIPUA, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-237	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme CHEBRET épouse TAURAA MELANIE, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15
2015-238	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TAKI épouse TAHUKANUI TEPEAU, le 15/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2250 F.	22/06/15

- **En matière d'actions en justice exercées au nom de la commune :**

2015-264	Décision 2015-264/DGS du 13/11/15 d'ester en justice afin de représenter et défendre les intérêts de la Commune de Papeete dans le cadre du pourvoi déposé devant la Cour de Cassation par la SARL LES HORIZONS.	16/11/15
----------	--	----------

- **Autres :**

2015-201	Avenant n°11 du 10 juillet 2015 à la convention de délégation par concession du service de distribution publique d'eau potable de la commune de Papeete passé avec la Polynésienne des eaux le 10/07/2015	17/07/2015
2015-202	Protocole d'accord tripartite pour le transfert du service privé de l'eau géré par la société VAITIA au service concédé de distribution publique d'eau potable de la commune de PPT passé le 10/07/2015 avec la Polynésienne des eaux et Mme Marcelline TARJOURA veuve LEVY.	17/07/2015
2015-203	Marché public de fourniture n°4/2015 passé avec la SARL ARGOS POLYNESIE le 02/09/2015 pour la mise en place d'un dispositif de station de gonflage destinée à la DPCLI pour un montant total TTC de 5 286 160 FCFP.	08/09/15
2015-239	Marché public de service n°3/2015 passé le 18 août 2015 avec TDF, relative à l'hébergement des équipements radioélectriques de la Ville de PPT sur le site TDF du Pic Rouge en 2016, pour un montant TTC de 715 877 fcfp.	09/09/15

2015-240	Décision 2015-240-1-Marché 21/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°21/2014 du 25 novembre 2014 conclu avec TDF dans le cadre du marché pour l'hébergement des équipements de vidéosurveillance de la DPM de PPT sur le site TDF du Pic Rouge, pour un montant TTC de 729 556 FCFP	30/10/15
2015-242	Décision 2015-242-1-Marché 24/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°24/2014 du 24 décembre 2014 conclu avec la cuisine centrale de PPT dans le cadre du marché de service pour la fourniture de repas aux personnes âgées et personnes handicapées de la Commune de PPT, pour un montant TTC minimum de 2 940 000 FCFP et maximum de 11 760 000 FCFP	30/10/15
2015-243	Décision 2015-243-1-Marché 25/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°25/2014 du 24 décembre 2014 conclu avec la SA JL POLYNESIE dans le cadre du marché pour les travaux de génie civil routier à effectuer dans le périmètre de la commune de PPT, pour un montant TTC minimum de 25 000 000 FCFP et maximum de 100 000 000 FCFP	30/10/15
2015-244	Décision 2015-244-1-Marché 26/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°26/2014 du 06 janvier 2015 conclu avec la SARL NETTOINET dans le cadre du marché pour le nettoyage du marché municipal de PPT « MAPURU A PARAITA », pour un montant TTC minimum de 2 750 000 FCFP et maximum de 8 000 000 FCFP	30/10/15
2015-245	Décision 2015-245-1-Marché 1/2015 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°1/2015 du 09 janvier 2015 conclu avec la SAS SODIMEC POLYNESIE dans le cadre du marché pour la fourniture de matériels électriques à la commune de PPT, pour un montant TTC minimum de 2 000 000 FCFP et maximum de 8 000 000 FCFP	30/10/15
2015-246	Décision 2015-246-2-Marché 2/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°2/2014 du 21 janvier 2014 conclu avec la SARL POLYNESIE AGREGATS dans le cadre du marché de service pour les prestations de travaux divers de terrassement à effectuer dans la commune de PPT, pour un montant TTC minimum de 7 500 000 FCFP et maximum de 30 000 000 FCFP	30/10/15
2015-247	Décision 2015-247-2-Marché 3/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°3/2014 du 21 janvier 2014 conclu avec la SARL NEWNET dans le cadre du marché de service pour le nettoyage des écoles publiques communales de la Ville de Papeete, pour un montant TTC minimum de 7 500 000 FCFP et maximum de 30 000 000 FCFP	30/10/15
2015-248	Décision 2015-248-2-Marché 11/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°11/2014 du 25 février 2014 conclu avec la SA PACIFIC PETROLEUM ET SERVICES dans le cadre du marché de fournitures de carburant à la commune de PPT, pour un montant TTC minimum de 7 500 000 FCFP et maximum de 30 000 000 FCFP	30/10/15
2015-249	Décision 2015-249-2-Marché 12/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°12/2014 du 10 mars 2014 conclu avec la SAS APD HACHETTE PACIFIQUE dans le cadre du marché pour la fourniture d'articles scolaires, bureaux destinée aux écoles publiques et services municipaux de la Ville de PPT, pour un montant TTC minimum de 8 500 000 FCFP et maximum de 34 000 000 FCFP	30/10/15
2015-250	Décision 2015-250-2-Marché 14/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°14/2014 du 15 juillet 2014 conclu avec la SARL HAUMANI SECURITE	30/10/15

	dans le cadre du marché de service pour la surveillance et gardiennage du marché municipal de PPT « MAPURU A PARAITA », pour un montant TTC minimum de 2 500 000 FCFP et maximum de 10 000 000 FCFP.	
2015-251	Décision 2015-251-2-Marché 16/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°16/2014 du 11 août 2014 conclu avec TAHITI DIGIT IMPORT dans le cadre du marché de fournitures de matériel de signalisation routière destinée à la DST de la commune de PPT, pour un montant TTC minimum de 3 750 000 FCFP et maximum de 15 000 000 FCFP.	30/10/15
2015-252	Décision 2015-252-2-Marché 38/2009 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°38/2009 du 17 novembre 2009 conclu avec la SAS TSP dans le cadre du marché pour les prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés – lot n°1 : prestation de collecte en porte à porte des ordures ménagères, des recyclables ménagers, des déchets végétaux et des encombrants, pour un montant TTC de 380 313 251 FCFP.	30/10/15
2015-253	Décision 2015-253-2-Marché 39/2009 portant reconduction pour une année supplémentaire (2016) du marché n°39/2009 du 17 novembre 2009 conclu avec la SAS TSP dans le cadre du marché pour les prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés – lot n°2 : fourniture, entretien et maintenance de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères et assimilés et de corbeilles à papiers, pour un montant TTC de 59 310 226 FCFP.	30/10/15
2015-254	Marché public de fourniture n°5/2015 passé le 11/09/15 avec l'EURL FEPI pour l'acquisition d'un camion citerne rural moyen destiné à la DPCLI de la commune de PPT, pour un montant TTC de 46 445 000 FCFP.	16/09/15
2015-255	Marché public de travaux n°6/2015 passé le 17/09/15 avec l'EURL VAIRAO CONSTRUCTION pour la mise aux normes incendie des salles de classe et rénovation de l'école Taimoana lot n°01 : démolition, gros œuvre, serrurerie ; lot n°03 : plomberie, pour un montant TTC de 6 857 673 FCFP	23/09/15
2015-256	Marché public de travaux n°7/2015 passé le 17/09/15 avec la SARL SOMALU pour la mise aux normes incendie des salles de classe et rénovation de l'école Taimoana lot n°02 : menuiserie aluminium, pour un montant TTC de 18 604 537 FCFP	23/09/15
2015-257	Marché public de travaux n°8/2015 passé le 17/09/15 avec la SAS MCM pour la mise aux normes incendie des salles de classe et rénovation de l'école Taimoana lot n°04 : revêtements scellés, pour un montant TTC de 12 577 491 FCFP	29/09/15
2015-258	Marché public de travaux n°9/2015 passé le 17/09/15 avec la SAS MCM pour la mise aux normes incendie des salles de classe et rénovation de l'école Taimoana lot n°05 : revêtements sols souples, pour un montant TTC de 13 607 702 FCFP	25/09/15
2015-259	Marché public de travaux n°10/2015 passé le 17/09/15 avec la SARL DECO PEINTURE pour la mise aux normes incendie des salles de classe et rénovation de l'école Taimoana lot n°06 : peinture, faux-plafonds, pour un montant TTC de 16 677 046 FCFP	26/09/15
2015-260	Marché public de fourniture n°11/2015 passé le 14/10/15 avec TAHITI AUTOMOBILES SA pour l'acquisition d'un véhicule tout utilitaire destiné à la DPCLI de la commune de PPT, pour un montant TTC de 6 200 000 FCFP.	20/10/15
2015-261	Marché public de service n°14/2015 passé le 14/10/15 avec	20/10/15

	la SARL NETTOINET pour le nettoyage et l'entretien des locaux et appareils sanitaires publics communaux de la ville de PPT en 2016, pour un montant TTC minimum de 6 500 000 FCFP et maximum de 26 000 000 FCFP.	
2015-262	Marché public de travaux n°12/2015 passé le 19/10/15 avec le Groupement JL Polynésie/Polygoudronnage pour les travaux de réfection de la voirie à effectuer dans le périmètre de la commune de PPT en 2016, pour un montant TTC minimum de 30 000 000 FCFP et maximum de 120 000 000 FCFP.	26/10/15
2015-263	Marché public de service N°13/2015 passé le 19/10/15 avec la SA TECHNIVAL pour le traitement des déchets verts de la Commune de PPT en 2016, pour un montant TTC minimum de 6 500 000 FCFP et maximum de 26 000 000 FCFP.	26/10/15

III°) Examen des affaires comme suit :

<b>Délibération n° 2015-89</b> <i>Mr le Maire n'a pas participé au débat et au vote de cette délibération.</i>			Majorité Dont 4 procurations.	
Sur le rapport n° 2015-66 présenté par <b>Mme Alice RIJKAART</b> , Le conseil municipal, après en avoir délibéré, <b>APPROUVE</b> la modification du budget communal de la Commune de Papeete, Exercice 2015, comme suit :				
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
Opérations réelles		Recettes		
Imputations	Libellé	en +	en -	
<b>Chapitre 73</b>	<b>Impôts et taxes</b>			
7381 01	Centimes additionnels s/ impos. Terr.	8 200 000		
<b>Total des opérations de recettes réelles en SF</b>		<b>8 200 000</b>	-	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
Opérations réelles		Dépenses		
Imputations	Libellé	en +	en -	
<b>Chapitre 022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
022 01	Dépenses imprévues		-5 955 554	
<b>Chapitre 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>			
6541 01	Créances admises en non-valeur		-40 000 000	
6574 025	Subventions de fonct. aux associations aux autres personnes de droit privé	3 100 000		
657364 812	A caractère industriel et commercial	8 200 000		
6554 812	Contingentement aux organismes de regroupement	2 855 554		
<b>Chapitre 68</b>				
6817 01	Dotations provisions dép. actifs circulants	40 000 000		
<b>Sous total des opérations de dépenses réelles en SF</b>		<b>54 155 554</b>	<b>-45 955 554</b>	
<b>Total des opérations de dépenses réelles en SF</b>		<b>8 200 000</b>		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				



Opérations réelles		Dépenses	
Imputations	Libellé	en +	en -
<b>Chapitre 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>-10 000 000</b>
2031 411	Frais d'études		-10 000 000
<b>Chapitre 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>-6 714 951</b>
2152 020	Installations de voirie		-6 714 951
<b>Chapitre 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		<b>-40 444 541</b>
2313 411	Constructions		-12 700 000
2313 414	Constructions		-12 500 000
2318 811	Autres immo corporelles en cours		-5 000 000
2318 822	Autres immo corporelles en cours		-10 244 541
<b>Opérations d'équipement</b>		<b>67 659 492</b>	<b>-10 500 000</b>
200913	Reconstruction école Tamanui (études)	1 414 951	
<b>2031.211</b>			
2012005	Hiti vai nui/Vaitama : extension trx rénovation sanitaire et préau	12 000 000	
<b>2313.212</b>			
2013003	Installation de video protection phase 2	10 500 000	
<b>2188.112</b>			
2013007	Convergence numérique de la GED		-10 500 000
<b>2051.020</b>			
2015001	Construction d'une salle polyvalente couverte du Bain Loti	2 300 000	
<b>2313.422</b>			
2015002	Aménagement du site du bain Loti	1 000 000	
<b>2312.422</b>			
2015003	Mise aux normes des poteaux incendies 9ème tranche	15 244 541	
<b>21568.113</b>			
2015004	Réaménagement du plateau multisportif de raimanutea	12 500 000	
<b>2313.414</b>			
2015005	Réaménagement de la salle polyvalente te hotu te aroha	12 700 000	
<b>2313.411</b>			
<b>Total des opérations de dépenses réelles en SI</b>		<b>67 659 492</b>	<b>- 67 659 492</b>

Le montant du budget communal Exercice 2015, est arrêté à nouveau à :

1 - Section de fonctionnement en recette et dépense	Montant en XPF
Montant budget	5 439 267 032
Mesures nouvelles	8 200 000
<b>Sous total</b>	<b>5 447 467 032</b>
<b>2 - En section d'investissement en recette et</b>	<b>Montant en XPF</b>

<b>dépenses</b>		
Montant budget		1 186 457 199
Mesures nouvelles		-
<b>Sous total</b>		1 186 457 199
<b>Montant total budget 2015</b>		<b>6 633 924 231</b>

<b>Délibération n° 2015-90</b> <i>Mr le Maire n'a pas participé au débat et au vote de cette délibération.</i>	Majorité Dont 4 procurations.
---	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-66 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** la modification du budget annexe du service de collecte et de traitement des ordures ménagères et de déchets végétaux de la Commune de PAPEETE, Exercice 2015 est modifié comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Opérations réelles		Recettes	
Imputations	Libellé	en +	en -
<b>Chapitre 74</b>	<b>Dotations et participations</b>		
7478 812	Autres organismes	8 200 000	
<b>Total des opérations de recettes réelles en SF</b>		<b>8 200 000</b>	-

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Opérations réelles		Dépenses	
Imputations	Libellé	en +	en -
<b>Chapitre 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>		
611 812	Contrats de prestations de services	8 200 000	
<b>Total des opérations de dépenses réelles en SF</b>		<b>8 200 000</b>	-

Le montant du budget annexe est arrêté à nouveau à :

<b>1 - Section de fonctionnement en recette et dépense</b>	<b>Montant en XPF</b>
Montant budget annexe	721 008 351
Mesures nouvelles	8 200 000
<b>Sous total</b>	729 208 351
<b>2 - En section d'investissement en recette et dépenses</b>	<b>Montant en XPF</b>
Montant budget annexe	-
Mesures nouvelles	-
<b>Sous total</b>	-
<b>Montant total budget annexe</b>	<b>729 208 351</b>

<b>Délibération n° 2015-91</b> <i>Mr le Maire n'a pas participé au débat et au vote de cette délibération.</i>	Majorité Dont 4 procurations.
---	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-67 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire, jusqu'à l'adoption du budget communal de l'exercice 2016, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements suivantes :

AFFECTATION DES CREDITS			MONTANT
<b>Chapitre 20</b>		<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 000 000</b>
2031	822	Frais d'étude	1 000 000
<b>Chapitre 21</b>		<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>38 805 701</b>
2135	113	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	4 000 000
2135	211	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 000 000
2135	212	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 000 000
2135	91	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 000 000
2152	814	Installations de voirie	500 000
2152	821	Installations de voirie	500 000
2152	822	Installations de voirie	5 400 000
21568	113	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 705 701
2158	020	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 000 000
2183	020	Matériel de bureau et matériel informatique	4 500 000
2183	112	Matériel de bureau et matériel informatique	500 000
2184	113	Mobilier	1 200 000
2188	020	Autres immobilisation corporelles	500 000
<b>Chapitre 23</b>		<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>35 000 000</b>
2312	824	Autres immobilisation en-cours - terrain	5 000 000
2318	811	Autres immobilisation en-cours - autres	15 000 000
2318	822	Autres immobilisation en-cours - autres	15 000 000
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>74 805 701</b>

Les crédits correspondants seront inscrits au budget pour l'exercice 2016 lors de son adoption.

<b>Délibération n° 2015-92</b>	Majorité Dont 5 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-68 présenté par <b>Mme Alice RIJKAART</b>,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, <b>APPROUVE</b> les autorisations de programme et le phasage des crédits de paiement (CP) correspondant et <b>ABROGE</b> toutes dispositions antérieures contraires.</p>	

<b>Délibération n° 2015-93</b>	Unanimité Dont 5 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-69 présenté par <b>Mr Michel BUIILLARD</b>,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, <b>APPROUVE</b> l'opération « acquisition d'une valise d'électrosecours » ; <b>ESTIME</b> le coût de l'opération à 2 000 606 TTC FCFP qui est financée à 100% par le F.I.P et <b>AUTORISE</b> le Maire à signer la convention de financement afférente.</p>	

<b>Délibération n° 2015-94</b>	Unanimité Dont 5 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-70 présenté par <b>Mme Alice RIJKAART</b>,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, <b>AUTORISE</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le versement d'une subvention à l'association sportive « <b>Central</b> » pour un montant total de quatre cent mille</li> </ul>	

francs **(400.000 XFP)**;

- le Maire à signer une convention de financement avec l'association sportive « Central », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.

**Délibération n° 2015-95**

*Mr Robert Tanseau n'a pas participé au débat et au vote de cette délibération.*

Unanimité  
Dont  
4 procurations.

Sur le rapport n° 2015-70 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- le versement d'une subvention à l'association sportive « **Dragon** » pour un montant total de quatre cent mille francs **(400.000 XFP)**;
- le Maire à signer une convention de financement avec l'association sportive « Dragon », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.

**Délibération n° 2015-96**

Unanimité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-70 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- le versement d'une subvention à l'association sportive « **Excelsior** » pour un montant total de quatre cent mille francs **(400.000 XFP)**;
- le Maire à signer une convention de financement avec l'association sportive « Excelsior », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.

**Délibération n° 2015-97**

Unanimité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-70 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- le versement d'une subvention à **la fédération « Heivai »** pour un montant d'un million de francs **(1 000 000 XFP)**;
- le Maire à signer une convention de financement avec la fédération « Heivai », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.

**Délibération n° 2015-98**

Unanimité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-70 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- le versement d'une subvention à **la fédération polynésienne de protection civile** pour un montant de 400 000 de francs **(400 000 XFP)**;
- le Maire à signer une convention de financement avec la fédération polynésienne de protection civile, tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.

**Délibération n° 2015-99**

Unanimité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-70 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- le versement d'une subvention complémentaire à l'association « **Tomite taurua no Papeete** » pour un montant de cinq cent mille francs (**500 000 XFP**);
- le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Tomite taurua no Papeete », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant. Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisations de la subvention attribuée.

**Délibération n° 2015-100**

Majorité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-71 présenté par **Mme Danièle TEAHA**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le plan de financement relatif à la poursuite du dispositif de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) dans le cadre de la RHI de Mama'o et décliné comme suit :

DÉPENSES	FCFP TTC	RECETTES	FCFP TTC
Salaires animateurs + charges animateurs	5 789 073	Participation Pays (40%)	2 559 296
Frais de fonctionnement	418 668	Participation Etat (40%)	2 559 296
Valeur locative des bureaux	190 500	Participation de la commune (20%)	1 279 649
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 398 241</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 398 241</b>

**AUTORISE** le Maire à signer la convention de financement relative au dispositif de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale – MOUS pour l'année 2015.

**Délibération n° 2015-101**

Majorité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-72 présenté par **Mme Danièle TEAHA**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à lancer les appels d'offres et à signer les marchés à intervenir dans le cadre de l'opération « **Construction d'une salle polyvalente couverte** ».

**Délibération n° 2015-102**

Majorité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-72 présenté par **Mme Danièle TEAHA**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à lancer les appels d'offres et à signer les marchés à intervenir dans le cadre de l'opération « **Aménagement du site du bain Loti** ».

**Délibération n° 2015-103**

Majorité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-73 présenté par **Mme Danièle TEAHA**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **MODIFIE** le financement de l'opération « mon sport, mon quartier », approuvé par l'article 2 de la délibération n°2015-80, comme suit :

Au lieu de lire :

Le financement de cette opération dont le coût est estimé à **360 000 FCFP TTC**, s'effectue comme suit :

- Subvention du syndicat mixte au titre du contrat de ville (60 %) : 216 000 F CFP
- Part communale (40 %) : 144 000 F CFP

Lire :

Le financement de cette opération dont le coût est estimé à **360 000 FCFP TTC**, s'effectue comme suit :

- Subvention du syndicat mixte au titre du contrat de ville (50 %) : 180 000 F CFP
- Part communale (50 %) : 180 000 F CFP

**Délibération n° 2015-104**

Majorité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-74 présenté par **Mme Danielle LIVINE**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **PRESCRIT** l'élaboration d'une réglementation relative à la publicité extérieure, aux enseignes et aux pré-enseignes.

Cette réglementation sera établie selon les objectifs globaux suivants :

- L'amélioration de la qualité du cadre de vie et du cadre urbain,
- Une plus grande protection des paysages urbains,
- La valorisation de l'image de la ville de Papeete et le développement de l'image touristique,
- Le soutien des activités économiques,
- La lutte contre la publicité agressive.

Des objectifs spécifiques ont également été définis pour guider la rédaction du règlement :

- Se doter de règles claires et facilement compréhensibles par les usagers,
- Donner une base technique pour moderniser le régime des taxes de publicité et d'enseigne.

Enfin, des principes ont été dégagés pour définir les prescriptions :

- La sécurité des déplacements,
- Le respect de l'architecture des bâtiments,
- La lutte contre la pollution visuelle,
- La liberté de commerce,
- Une attention à l'insertion des dispositifs dans les paysages urbains et à la prise en compte des qualités du site,
- La promotion des événements culturels et des animations urbaines

Cette réglementation fera l'objet d'arrêtés municipaux.

**ABROGE** la délibération municipale n° 81-104 du 26 novembre 1981 susvisée ainsi que toutes dispositions antérieures contraires.

**Délibération n° 2015-105**

Majorité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-75 présenté par **Mr Michel BUIILLARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** l'adoption de la démarche d'EcoQuartier pour le réaménagement du secteur de la RHI Mama'o et **AUTORISE** le Maire à signer la Charte nationale des EcoQuartiers.

**Délibération n° 2015-106**

*Mr Hans Amaru a quitté définitivement la séance lors du débat de cette délibération.*

Unanimité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-76 présenté par **Mr Michel BUIILLARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** les orientations générales de la politique de renouvellement urbain de la ville de Papeete exprimées dans le rapport « Projet de Renouvellement Urbain de Papeete, Note 1 : intentions de projet et définitions des étapes préalables, document de travail » du 7 octobre 2015, réalisé par les services municipaux et notamment, les grands axes du projet de renouvellement urbain, qui sont les suivants :

- La résorption de l'insalubrité et régularisation de l'habitat dégradé,
  - La dynamisation du parc immobilier privé,
  - Le réaménagement de voiries et espaces publics (VEP) ainsi que l'aménagement de nouveaux VEP,
  - La revitalisation commerciale et,
- Les actions de développement social urbain.

**Délibération n° 2015-107**

Unanimité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-77 présenté par **Mr Adrien LOMBARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le dossier technique et le plan de financement de l'opération « Assainissement de l'Avenue de Tipaerui ». EVALUEE à **410 000 000 FCFP TTC** cette opération sera financée comme suit :

- Subvention Pays (58,41%) : **239 500 000 FCFP**
- Part communale (41,59%) : **170 500 000 FCFP**

Et **AUTORISE** le Maire à signer la convention de financement relative à la participation du Pays à cette opération, à lancer les appels d'offres, et à signer les marchés études et travaux.

**Délibération n° 2015-108**

Unanimité  
Dont  
5 procurations.

Sur le rapport n° 2015-78 présenté par **Mr Michel BUIILLARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DESIGNE** en qualité de représentants au sein du Comité de surveillance des espèces animales marines et d'eau douce de la commune PAPEETE :

- Madame Agnès CHAMPS, en qualité de vice-présidente (conseillère municipale),
- Monsieur René TEMEHARO, en qualité de membre (3<sup>ème</sup> adjoint au maire),
- Monsieur Adrien LOMBARD, en qualité de membre (conseiller municipal),
- Monsieur Jérôme ATIU, en qualité de membre (pêcheur),
- Monsieur Kevin HIOE, en qualité de membre (pêcheur)

Les représentants élus sont tenus de transmettre à la Commune (Direction générale des services) l'ensemble des documents qui leurs seront remis dans l'exercice de leurs fonctions, ces documents étant la propriété de la commune de Papeete qu'ils représentent

**Délibération n° 2015-109**

*Mr le Maire n'a pas participé au débat et au vote de cette délibération.*

Unanimité  
Dont  
4 procurations.

Sur le rapport n° 2015-79 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** l'envoi en mission à Nice du 29 janvier 2016 au 09 février 2016 de M. Michel BUIILLARD dans le cadre de la première édition du congrès international Nice Global Forum, dédié à la Sécurité Intérieure et la Gestion de Crise.

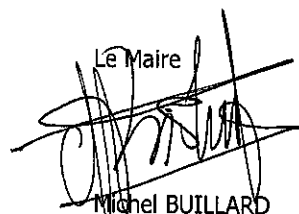
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

La Secrétaire de séance



Martha TAHIATA

Le Maire



Michel BUIILLARD